

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction régionale et interdépartementale  
de l'Équipement et de l'Aménagement  
Île-de-France

Unité territoriale des Hauts-de-Seine

Nanterre, le

28 OCT. 2013

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 11 octobre 2013, vous m'avez adressé un recours hiérarchique en vue du retrait du permis de construire modificatif n° 092 050 11 D0019-1 délivré le 13 août 2013 à RACING ARENA. Mes services examinent actuellement votre demande.

J'ai bien pris connaissance du relevé de conclusions en date du 29 mai 2012, signé des représentants du Conseil général des Hauts-de-Seine, de la commune de Nanterre, de l'Epadesa, de RACING ARENA et de l'association ACRI-LIBERTE et portant sur plusieurs engagements de la part des personnes publiques concernées.

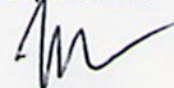
A ma connaissance, le Conseil général des Hauts-de-Seine a voté par une délibération en date du 29 juin 2012 l'engagement des études nécessaires à la concertation puis à l'enquête publique, en 2014, pour la transformation de la RD914 en boulevard urbain à double sens. De même, le Conseil d'administration de l'Epadesa a délibéré le 13 avril 2012 pour approuver la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec l'État en vue de la réalisation de l'étude relative à la mise en double sens de la RN314 dans la section Boulevard circulaire A14 dans le cadre d'une mise à double sens de la RD914.

Ces décisions me semblent de nature à montrer que les engagements sont bien tenus et que le projet d'aménagement de la RD914 avance sur un rythme soutenu. Je tiens à vous assurer que je suis attentivement l'avancement de ce projet. Comme vous, je suis particulièrement vigilant pour qu'un projet d'une telle importance se déroule dans les meilleures conditions possibles pour les conditions de vie des riverains et des usagers.

Compte tenu des éléments ci-dessus, je vous prierai de me faire savoir si vous maintenez votre recours hiérarchique ou si vous le retirez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Secrétaire général  
chargé de l'administration de l'État  
dans le département



Christian POUGET

**Monsieur Bernard PERRAUDIN**  
Président de l'association ACRI-Liberté  
28 rue Salvador Allende  
92200 NANTERRE